COMITÉ DES FINANCES ET DU
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ET SOUS-COMITÉ DU
RENOUVELLEMENT DE LA
GOUVERNANCE
RAPPORT CONJOINT 3
LE 8 MAI 2013

COUNCIL EXPENSE POLICY AND COMMUNITY, FUNDRAISING AND SPECIAL EVENTS POLICY

POLITIQUE SUR LES DÉPENSES DU CONSEIL ET POLITIQUE SUR LES ACTIVITÉS SPÉCIALES, COMMUNAUTAIRES ET DE FINANCEMENT DU CONSEIL

COMMITTEE RECOMMENDATIONS AS AMENDED

That Council approve:

- 1. The Council Expense Policy, as detailed in Document 1 and outlined in this report; and
- The Community, Fundraising and Special Events Policy, as detailed in Document 2 and outlined in this report and <u>as amended by the</u> <u>following:</u>

That the seventh bullet (p. 57) be amended to read:

"In an election year, a Member of Council must not seek donations and sponsorships for any event that has not been staged in the previous two years, nor accept donations or stage any "new" event supported by donations and sponsorships after he or she has filed nomination papers for election to any office in the City of Ottawa.".

COMITÉ DES FINANCES ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOUS-COMITÉ DU RENOUVELLEMENT DE LA GOUVERNANCE RAPPORT CONJOINT 3 LE 8 MAI 2013

RECOMMANDATIONS MODIFIÉES DU COMITÉ

Que le Conseil approuve :

- la Politique sur les dépenses du Conseil, comme le décrit le Document 1 et le souligne le présent rapport; et
- 2. la Politique sur les activités spéciales, communautaires et de financement du Conseil, comme le décrit le Document 2 et le souligne le présent rapport et tel que modifiée par ce qui suit :

Que le septième point (p. 57) soit modifié de façon qu'il se lise comme suit :

« Durant une année d'élections, un membre du Conseil ne doit pas solliciter de dons ni de commandites pour un événement n'ayant pas été présenté au cours des deux années précédentes, de même qu'il ne doit pas accepter de dons ni présenter de « nouvel » événement financé au moyen de dons et de commandites après avoir déposé sa déclaration de candidature à un poste électif à la Ville d'Ottawa. »

DOCUMENTATION / DOCUMENTATION

- M. Rick O'Connor, City Clerk and Solicitor and Robert Marleau, Integrity Commissioner report dated 18 April 2013 (ACS2013-CMR-CCB-0029) / Rapport de M. Rick O'Connor, Greffier municipal & chef du contentieux et Robert Marleau, Commissaire d'integrité daté du 18 avril 2013 (ACS2013-CMR-CCB-0029).
- 2. Extract of Draft Joint Minute of 25 April 2013 / Extrait de l'ébauche du procèsverbal conjoint du 25 avril 2013.

COMITÉ DES FINANCES ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOUS-COMITÉ DU RENOUVELLEMENT DE LA GOUVERNANCE RAPPORT CONJOINT 3 LE 8 MAI 2013

BACKGROUND

The FINANCE AND ECONOMIC DEVELOPMENT COMMITTEE & GOVERNANCE RENEWAL SUB-COMMITTEE met on 25 APRIL 2013 and submits the items contained in this Joint Report for the approval of Council at its meeting of 8 MAY 2013.

HISTORIQUE

Le COMITÉ DES FINANCES ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOUS-COMITÉ DU RENOUVELLEMENT DE LA GOUVERNANCE s'est réuni le 25 AVRIL 2013 et soumet les articles du présent rapport au Conseil pour approbation lors de sa réunion du 8 MAI 2013.

COMMITTEE MEETING INFORMATION

Delegations: 1 written submission in opposition.

Debate Committee spent 3.5 hours on items 1 and 2 concurrently.

Vote: A motion to amend the Expense Policy to increase the threshold for

Contributions from 3.5% to 5% was lost on a division of 5 yeas and 6

nays. A motion to amend the Community, Fundraising and Special Events

Policy was approved unanimously. The report, as amended, was then

approved unanimously.

Position of Ward Councillor: This is a City wide issue

Position of Advisory Committee: Not applicable

COMITÉ DES FINANCES ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOUS-COMITÉ DU RENOUVELLEMENT DE LA GOUVERNANCE RAPPORT CONJOINT 3 LE 8 MAI 2013

RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉUNION DU COMITÉ

Délégations : 1 soumission écrite en opposition.

Débat Le comité a consacré 3,5 heures aux points 1 et 2 simultanément.

Vote : Une motion destinée à modifier la Politique de dépense, afin d'augmenter

le seuil des contributions de 3,5 % à 5 %, a été rejetée par 6 non contre

5 oui. Une motion destinée à modifier la politique sur les activités spéciales, communautaires et de financement a été approuvée à l'unanimité. Le rapport tel que modifié a été ensuite approuvé à

l'unanimité.

Position du conseiller de quartier : C'est un enjeu municipal